

CONVOCAATION

Séance du conseil communal n° 2024/09

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

vendredi 18 octobre 2024 à 14.00 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique

1. Urbanisme - Projet d'aménagement particulier « nouveau quartier » NQ-HS 04b » concernant des fonds situés à Hesperange au lieu-dit « Route de Thionville » ;
2. Approbation de projets de travaux, fournitures et services :
 - 2.1. Construction d'un bâtiment mixte au centre de Hesperange ;
 - 2.2. Renforcement des réseaux dans la rue de Syren à Alzingen ;
3. Affaires de personnel :
 - 3.1. Création de postes :
 - 3.1.1. Poste d'employé communal dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service des finances ;
 - 3.1.2. Poste d'employé communal dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du secrétariat du service technique ;
 - 3.1.3. Poste d'employé communal dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service des régies (sécurité et santé au travail) ;
 - 3.2. Décision individuelle de classement d'un employé communal ;
4. Propriétés immobilières :
 - 4.1. Approbation d'actes ;
 - 4.2. Approbation de contrats de bail ;
 - 4.3. Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
 - 4.4. Approbation d'une convention concernant la mise à disposition d'un appartement au Centre Jean-Pierre Thoma ;
5. Approbation de titres de recette ;
6. Approbation du Pacte communal du vivre-ensemble interculturel ;
7. Règlement général de la circulation - modifications à durée déterminée ;

8. Approbation de conventions ;
9. Approbation de subventions extraordinaires ;
10. Approbation d'un patronage ;
11. Questions émanant des conseillers ;
12. Divers : affaires courantes et communications ;

Séance à huis clos

13. Nomination de deux fonctionnaires communaux dans le groupe de traitement D1, sous-groupe à attributions particulières, fonction d'agent municipal.

Convoqué à Hesperange, le 11 octobre 2024.

Le collège des bourgmestre et échevins.